

LES LUTTES LOCALES

**Pour un service
public du sport
associatif**

LES LUTTES EN DIRECT

**Sport pour tous – le blog
sur www.fsgt.org**

Janvier 2010



Contact :
emmanuelle.oulaldj@fsgt.org
01 49 42 23 30

La FSGT et ses comités ne se résignent pas face aux réformes engagées par l'Etat qui auront notamment des conséquences lourdes sur le financement de nos associations. Des initiatives s'organisent, rendons visible cette diversité, informons, débattons, proposons...

Personne ne détient le privilège des bonnes idées pour l'intérêt général, et surtout pas ceux qui résistent !

Plusieurs **comités de la FSGT** ont lancé des démarches en direction de leurs clubs et adhérents afin de les informer, de les mobiliser et de les préparer au mieux pour demain. Celui de la Nièvre a organisé une soirée d'information et de débat, celui du val de Marne une soirée d'échanges avec des élus.

Des **clubs** mettent en avant l'urgence de se mobiliser pour l'arrêt des réformes. Le COM Bagneux (92) et l'US Ivry (94) avaient lancé un appel dès 2007, ils sont aujourd'hui acteurs de l'espace « Le sport est un droit ». Le Cles Gardanne (13) interpelle les élus pour la mise en place de débats avec la population.

Parmi les **collectivités territoriales**, 29 Conseils Généraux se sont unis pour l'opération « mon département, j'y tiens », à l'image du Val de Marne, qui affirme être « plus qu'un département, un service public ».

De rares **CDOS** prennent des initiatives pour informer et faire débattre les différents acteurs concernés. Celui de Seine St Denis associe 7 villes dans une « charte départementale pour un service public du sport », celui de l'Essonne organise des Assises.

Un comité national pour « **des états généraux des services publics** », composé de diverses organisations telles la FSU, ATTAC, les partis de gauche, la CGT, etc. a vu le jour.

L'**appel des appels**, un an après sa création par des magistrats, enseignants, universitaires, médecins, journalistes, écrivains, travailleurs sociaux, acteurs culturels, publie un livre.

Le **sport est un droit** organisera une réunion de travail ouverte le samedi 6 février. Elargir le cercle des signataires, avoir une permanence de réflexion au niveau national, entreprendre des actions locales, mettre en perspective un grand rassemblement... tels sont les objectifs de ce lieu d'actions et de propositions.

D'autres initiatives sont également organisées dans le but de rassembler... les assises régionales du **SNEP** associent la FSGT et d'autres, le **groupe de réflexion** breton « Avenir du Sport Associatif, Éducatif et de l'EPS » continue d'agir, un **espace « affinitaires »** se crée en Aquitaine, le PCF a invité **les partis de gauche** à débattre des programmes politiques en matière de sport, etc.

La mobilisation dans la FSGT...

Des clubs...

Le Com Bagneux (92) en 2007 et **l'US Ivry** en 2008 lançaient chacun un appel en ligne pour alerter des conséquences des mesures gouvernementales sur les pratiques associatives de proximité. En 2008, ils organisaient ensemble un grand débat. Aujourd'hui, les deux clubs sont membres de l'espace « le sport est un droit » et communiquent régulièrement sur les réformes et l'urgence à agir. Plus d'informations sur leurs sites web.

Le CLES Gardanne (13) s'adresse aux élus pour que soit mis en place un grand débat avec les gardannais et réfléchir sur les actions à mener pour améliorer les garanties collectives, conditions sans lesquelles les Droits aux sports, aux loisirs, à l'éducation, à la santé, ne sauraient être garantis.



Aquitaine

Sur proposition de la ligue Aquitaine FSGT, les Comités Régionaux de la FSCF et de l'UFOLEP se sont rencontrés début 2008 afin d'échanger sur les conséquences liées à la RGPP et à la réforme des collectivités. Une délégation a été constituée auprès du Conseil Régional afin de débattre **des critères de reconnaissance** des pratiques éducatives et sportives relevant de l'intérêt général.

A l'occasion du salon des sports de Bordeaux en novembre dernier, a été organisé un **espace ouvert des affinitaires** visant à partager les réflexions et se fixer des pistes de travail portant sur les politiques publiques nécessaires pour répondre aux besoins d'APS de l'ensemble de la population, à partir des réalités des associations locales.

Bretagne

Mis en place en 1992, le **groupe de réflexion et de débat** « Avenir du Sport Associatif, Éducatif et de l'EPS », continue d'organiser des échanges entre dirigeants, éducateurs du sport et de l'EPS désireux d'engager un effort d'analyse critique de l'évolution des activités physiques et sportives et de s'interroger sur la reconnaissance et la promotion d'un sport associatif éducatif accessible à toute la population. Ce groupe informel est avant tout ouvert à tous ceux qui souhaitent réfléchir sur les pratiques sportives à l'école et en association.

Piloté par la FSGT et composé d'une dizaine de personnes : militants FSGT, anciens du CPS, un représentant de l'office des Sports, des représentants d'associations sportives locales, ce groupe veut approfondir le débat avec les collectivités et élus. Une rencontre est prévue début janvier avec la ville de Brest, qui finance certaines activités, pour discuter d'un débat sur l'utilisation d'un nouveau gymnase dans le quartier le plus "défavorisé" de la ville.

Nièvre

A l'initiative du CDOS et du comité FSGT, une réunion d'information sur la RGPP et la réforme des collectivités s'est tenue en décembre. **109 responsables de clubs et de comités départementaux** étaient présents, ce qui témoigne de l'intérêt porté à ces questions.

A partir d'une présentation des réformes et de leurs conséquences sur le monde sportif, le débat s'est très vite orienté sur les actions à entreprendre pour garantir l'avenir du sport de la population. Chacun mesure les effets que provoquerait l'arrêt de l'intervention du Conseil général, s'il n'a plus la compétence sport et si des moyens nouveaux ne prennent pas le relais de la taxe professionnelle. Inquiétudes d'autant plus fortes que la Conseillère générale en charge du sport, présente à cette soirée, a clairement indiqué que les aides aux manifestations sportives allaient être réduites dès 2010 et appelé le mouvement sportif à se mobiliser.

Val de Marne

Le comité FSGT a organisé début décembre, **dans le cadre d'une semaine de formation**, une soirée spéciale sur "les politiques sportives municipales et la réforme des territoires" rassemblant une trentaine de responsables de clubs, élus et directeurs des sports.

Partant du constat que les réformes et leurs conséquences sont peu connues des dirigeants et surtout des adhérents de clubs, l'idée était de faire intervenir deux élus du Conseil Général et de la Mairie de Vitry sur Seine. Des explications claires données par Pascal Savoldelli, Vice Président du CG et de Jean-Claude Kennedy, Maire adjoint aux sports de Vitry Sur Seine, ont permis de conclure qu'il faut s'organiser ensemble et chacun dans son organisation, en résistant et en informant pour défendre le service public du sport associatif.

La mobilisation dans les CDOS et CG

CDOS de Seine St Denis

Commencée en 2006, la démarche de création d'une charte départementale pour un service public du sport en Seine St Denis porte concrètement ses fruits, avec 7 villes signataires : Tremblay, Sevran, Blanc-Mesnil, Stains, Pierrefitte, Bobigny et Aulnay-sous-Bois. D'autres contacts sont en cours et devraient se confirmer prochainement.

La démarche a commencé par un diagnostic : il se fait beaucoup de bonnes choses en Seine-Saint-Denis, mais d'importants problèmes restent posés, notamment concernant les équipements sportifs et les disparités d'une ville à l'autre. Les élus locaux apprécient l'activité des associations mais expriment cependant des regrets : une implication insuffisante dans la vie locale, une mauvaise communication avec les jeunes et une prise en compte insuffisante de la diversité des besoins. La question du financement des associations et des conventions d'objectifs est également centrale. Chaque association sportive, une fois reconnue, devrait pouvoir disposer d'un soutien sur la base de critères identiques pour toutes, afin de garantir son fonctionnement et la pérennité de ses activités.

L'objectif était donc de créer un cadre de référence visant à orienter les politiques des associations et des collectivités locales, dans l'intérêt de la population (proximité des pratiques, polyvalence des équipements, accueil de la diversité des publics, réponse à une diversité de besoins, etc.).

Les villes signataires voient dans la Charte un moyen de débattre et de faire avancer la politique sportive locale. Elles se déclarent solidaires des autres. Elles sont conscientes de l'intérêt de coopérer. La Charte est perçue « fédératrice, incitative, inspiratrice »

CDOS de l'Essonne

Depuis 2001, le CDOS de l'Essonne organise des Assises qui ont pour ambition de rassembler tous les 4 ans des acteurs qui contribuent à faire du sport, sous toutes ses formes, une composante dynamique et irremplaçable de la vie des habitants du département.

De janvier à mars 2009, ces 3èmes Assises seront le lieu de débats et de formulation de propositions pour garantir le droit de tous à accéder aux pratiques physiques et sportives. Quelles priorités pour le développement de l'EPS, des APS et du sport en Essonne dans les 4 années à venir ?

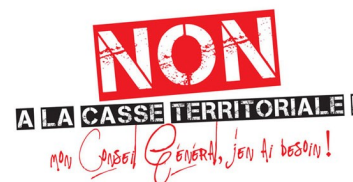
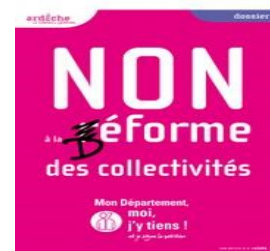
Différents débats sur la réforme des collectivités seront organisés avec des représentants du mouvement sportif, de l'Etat, des collectivités territoriales, des universitaires et des associations, etc.

CDOS de Gironde

Le CDOS a pris l'initiative d'organiser en janvier 2010 un débat portant sur les articulations entre fédérations affinitaires et délégataires, et en particulier dans le cadre de la réforme des collectivités.

Aujourd'hui, la réforme de l'Etat (RGPP), demain, la réforme des collectivités et les mesures qui en résultent toucheront-elles les uns et les autres de la même façon ? avec les mêmes conséquences ? les mêmes risques ? Quels sont, dès lors, les points de convergence possibles et les diversités à entretenir ? Pour quelles perspectives communes ?

Le comité directeur a également signé une note d'orientation pour 2009-2013. dans cette note, le CDOS affirme que le sport est un phénomène social en pleine croissance qui contribue à la réalisation d'objectifs stratégiques de solidarité et de prospérité du département, rappelant ainsi la mission de service public du comité directeur.



Conseils Généraux

« L'idée qui a prévalu à la naissance d'un Conseil général est celle de l'égalité des citoyens. Chacun doit pouvoir accéder aux mêmes services et bénéficier des mêmes droits. »

29 départements sur les 102 que compte la France, ont décidé de se mobiliser contre la réforme des collectivités et d'informer les citoyens des conséquences sur les services publics de proximité.

Par le biais de pétitions « mon département, moi j'y tiens » qui seront transmises au gouvernement et au parlement, de dossiers très complets et de réunions publiques, d'événements, etc., ils en appellent à la **responsabilité collective et à l'intervention citoyenne.**

La mobilisation par d'autres...

Comité national pour des États Généraux du Service Public

Créé en novembre 2009, ce comité composé notamment de syndicats, de partis politiques et d'organisations sociales, revendique que la résistance est indispensable. Mais, nous ne devons pas nous contenter de défendre un existant que nous voulons transformer, ni nous résigner à le faire dans le cadre d'un choix de société par nature antagonique à l'essence du Service Public.

Il propose alors de s'appuyer sur les mobilisations existantes qui garderaient leur dynamique propre, pour ouvrir un débat très large pour des services publics et une fonction publique du 21^{ème} siècle efficaces et démocratiques. Il met en avant un certain nombre de questions :

- Quels champs des services publics à quel niveau ? Quels sont les biens communs dont nous estimons qu'ils justifient un service public ?
- Quelle démocratie ? Comment associer, au-delà d'un referendum, la population, les personnels et les élus à une gestion démocratique des SP ?
- Quels financements ? Quelle autonomie pour les services publics vis-à-vis de la collectivité publique ?

Ce comité propose un processus qui fasse de 2010 une année de débats et de mobilisations citoyennes autour de ces grandes questions, à travers notamment des États Généraux locaux et nationaux, une pétition nationale, une manifestation nationale.

L'appel des appels

Fin 2008 naît l'Appel des Appels. Professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, veulent attirer l'attention des Pouvoirs Publics et de l'opinion sur les conséquences sociales des réformes des services publics. Au nom d'une idéologie de "l'homme économique", le « *pouvoir défait et recompose les métiers et les missions en exposant toujours plus les professionnels et les usagers aux lois "naturelles" du Marché* ».

Un an plus tard, le double travail de transversalité et de réflexion commune continue. D'abord, il s'agit au travers des comités locaux et dans des alliances nationales d'établir des liens concrets entre des activités qui subissent toutes la même normalisation professionnelle. Ensuite, au travers d'un premier livre, le collectif propose des analyses précises des réformes et des politiques en cours, et tente une compréhension globale de la situation. Il n'y a pas « *de lutte efficace possible si l'on ne saisit pas la particularité du moment* », tel est le sens de l'ouvrage conçu comme un outil de transversalité.

Le collectif revendique une parole *citoyenne*, énoncée au cœur des métiers, pour qu'en retour elle soit non seulement entendue mais encore relancée et redéfinie pour construire le dialogue dans l'espace public d'où émerge la démocratie.

Le sport est un droit

Cet espace d'actions et de réflexions lancé fin 2009 et composé d'une centaine de membres fondateurs d'organisations diverses des APS, organise une réunion ouverte le samedi 6 février avec l'ambition de réunir le plus de signataires possible et de commencer à travailler les pistes de propositions pour un service public du sport.

A partir de témoignages de terrain d'un enseignant en EPS, d'un directeur des sports, etc., l'enjeu de la journée sera de faire un état des lieux des conséquences concrètes des réformes sur le terrain des pratiques physiques et sportives et de faire émerger les chantiers prioritaires pour un service public des APS. Le collectif souhaite également associer des responsables de l'appel des appels et du comité national pour des États Généraux des services publics, afin de créer des convergences d'action. Enfin, le fonctionnement de l'espace sera débattu afin de l'ouvrir davantage et d'associer le plus grand nombre de manière démocratique. Le lieu sera défini au plus vite. Pour toute question, lesportestundroit@gmail.com ou le site web FSGT qui informera régulièrement.



Une diversité d'initiatives

- Dans la perspective d'une grande fête (faites !) du sport en novembre 2010, le SNEP organise depuis le début de l'année des assises régionales dans toute la France avec comme axe principal, le service public de l'EPS. Les attaques sur l'UNSS se multiplient. Il est urgent d'agir pour que l'école reste le lieu d'un accès obligatoire et égal de toutes et tous à l'éducation physique et sportive.

- Le parti communiste a organisé en novembre un débat avec le parti socialiste, le parti de gauche, le sport est un droit et un sociologue spécialiste du sport dans les quartiers populaires. La discussion a mis en avant la nécessité de construire des réponses politiques réelles. La section de l'Isère du PCF a également organisé une soirée dans laquelle le comité FSGT de l'Isère a pu témoigner.

Faites nous connaître vos initiatives et celles de vos partenaires

Nous les publierons sur le blog !